# ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTE DE L'EMMANUEL ET DE LA FRATERNITE DE JESUS

Association régie par les lois du 1er juillet 1901 et du 9 décembre 1905

18, boulevard du Général Koenig

92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

**Deloitte** 

Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

# ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTE DE L'EMMANUEL ET DE LA FRATERNITE DE JESUS

Association régie par les lois du 1er juillet 1901 et du 9 décembre 1905
18, boulevard du Général Koenig
92200 Neuilly-sur-Seine

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTE DE L'EMMANUEL ET DE LA FRATERNITE DE JESUS

# Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTE DE L'EMMANUEL ET DE LA FRATERNITE DE JESUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA: FR 02 572 028 041

# Deloitte.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

# Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

# Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

# Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable découlant de la première application du règlement comptable ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

# Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

# **Deloitte**

approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la première application du règlement ANC n° 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

3 I ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTE DE L'EMMANUEL ET DE LA FRATERNITE DE JESUS I Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels I Exercice clos le 31 décembre 2020

# Deloitte.

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

# **Deloitte**

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 avril 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel ZAHRI

Idn'

# **BILAN ACTIF AU 31-12-2020**

		Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)		Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	***			
Immobilisations incorporelles	1			
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 520	1 520		
Immobilisations incorporelles en cours	!			
Avances et acomptes				<u>" "</u>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	924 937	662 127	262 809	245 444
Immobilisations corporelles en cours	41 472		41 472	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	433 195		433 195	
Immobilisations financières				<u> </u>
Participations et Créances rattachées	165 903		165 903	165 903
Autres titres immobilisés				100 000
Prêts	7 749		7 749	7 749
Autres	14 803		14 803	14 803
Total I	1 589 578	663 647	925 931	433 899
ACTIF CIRCULANT				453 833
Stocks et en-cours				<del></del>
Créances				<del></del>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	99 500		99 500	54 750
Créances reçues par legs ou donations	202 958		202 958	34 /50
Autres	1 358 669	<del></del>	1 358 669	1 278 639
Valeurs mobilières de placement	76 355	34 056	42 299	67 176
nstruments de trésorerie	7 985	3.550	7 985	11 245
Disponibilités	3 478 489		3 478 489	2 728 070
harges constatées d'avance	102 225		102 225	196 954
tal II Total II	5 326 181	34 056	5 292 125	
rais d'émission des emprunts (III)		37030	3 232 123	4 336 834
rimes de remboursement des emprunts (IV)				
carts de conversion Actif (V)				<del></del>
OTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 915 759	697 703	6 218 056	4 770 733

# BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
NDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
and the do consists	1 317 160	1 317 160
dos propres / fonds associatifs sans droit de reprise  dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions		}
d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Fonds propres statutaires	<del> </del>	
Fonds propres complémentaires	<del> </del>	
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)	767 143	767 143
nds propres avec droit de reprise	+ <del></del>	
Fonds statutaires	<del> </del>	
Fonds propres complémentaires		
itres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports	+	
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
carts de réévaluation	150 000	150 000
léserves	130 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		150 000
Autres	150 000	
	354 070	
Report à nouveau Excédent ou déficit de l'exercice	684 489	625 642
	3 272 857	2 588 373
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	_+	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	3 272 85	2 588 373
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	636 1	53
	1 305 7	00 1 271 000
Fonds dédiés	1 941 8	53 1 271 00
Total II		
PROVISIONS		25 00
Provisions pour risques		1
Provisions pour charges		25 00
Total III		25 00
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	'	

PASSIF TV	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (Selon CRC 1999-01)
DETTES PASSIFIE		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	900	2 276
Emprunts et dettes financières diverses	567 881	243 906
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	245 105	413 992
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	189 459	222 784
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 403
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	1 003 345	886 360
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	6 218 056	4 770 733

# COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
MPTE DE RESULTAT		
DDUITS D'EXPLOITATION		
isations		
ntes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature	112 552	
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		8 004 354
ns, Produits de l'activité		
oduits de tiers financeurs Concours publics et subventions d'exploitation		3 695
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	7 275 471	
Dons manuels	7275 174	
Mécénats	524 811	
Legs, donations et assurances-vie	407 867	
Contributions financières	255 019	
eprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 271 000	
itilisations des fonds dédiés		
autres produits		
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat		319 659
Autres produits	9 846 719	8 327 709
Total I		T
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	4 960 450	5 232 369
Autres achats et charges externes	1 394 086	
Aides financières	103 113	115 720
impôts, taxes et versements assimilés	977 977	1 186 976
Salaires et traitements	335 747	404 931
Charges sociales	44 783	61 348
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions	1 305 700	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	ľ	1 308 374
Aides financières	5 615	40 436
Autres charges	9 127 47	
Total II	719 24	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 13	2 21 42
Autres intérêts et produits assimilés		19 70
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		2
Différences positives de change	2 58	<del>-  </del>
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 7	
Total III		30 3.
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 3	50
Intérêts et charges assimilées		
	1	12 7
Différences négatives de change	14	49 159

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2020 (seion ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	9 265	43 310
Opérations en commun		97 581
3. RESULTAT COURANT avant împôts (I - II + III - IV)	713 015	118 447
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	30 536	25 432
Sur opérations en capital	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	25 000	
Total V	55 536	25 432
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	83 583	22 013
Sur opérations en capital	T	22 013
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		25 000
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 28 048	- 21 581
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	- 483	- 1 224
Total des produits (I + III + V)	9 912 969	8 510 758
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	9 228 484	8 415 116
SOLDE INTERMEDIAIRE		0 413 110
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	100	1 801 000
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		- 1 271 000
EXCEDENT OU DEFICIT	684 485	625 642
	K. W. W. Lingson	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	4 000	
Prestations en nature	4000	
Bénévolat	2 108 000	
TOTAL	2 112 000	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 112 000	
Secours en nature	<del>                                     </del>	
Mises à disposition gratuite de biens	4 000	
Prestations en nature	4 000	
Personnel bénévole	2 108 000	
TOTAL	2 108 000	

# IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Annexes au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020**, dont le total est de : et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de :

6 218 055,77 € 684 484,80 €

ACEFJ est une association régie par les Lois du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du 9 décembre 1905.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période de 01/01/2020 au 31/12/2020 .

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Annexes ACEFJ Exercice clos le 31 décembre 2020

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Présentation de l'association :

ACEFJ est une association cultuelle catholique reconnue par le ministère des cultes. Elle a été établie en 2013. Elle porte les activités de la Communaité de l'Emmanuel en France. Elle rassemble des laïcs (mariés, célibataires, consacrés dans le célibat) et des prêtres, qui vivent au coeur du monde et se mettent ensemble au service de la mission de l'Eglise catholique par l'adoration, la compassion et l'évangélisation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base ci-dessous et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2014-03 relative au Plan Comptable Général et du règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des entités privées à but non lucratif Changement de référentiel comptable :

L'application du référentiel comptable ANC2018-06 constitue un changement de méthode comptable pour ACEFJ

Les impacts de ce nouveau référentiel sont divers :

- \* Distinction entre contributions financières et subventions d'exploitations
- \* Changements de présentation du bilan et compte de résultat
- \* Reclassement des reports de fonds dédiés et l'utilisation de fonds dédiés dans les produits et charges d'exploitation de l'exercice
- \* Comptabilisation des legs ou donations à percevoir sur l'exercice

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

# Immobilisations corporelles:

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations et agencements : 5 à 25 ans Matériel et outillage : 4 à 5 ans Matériel de transport : 3 à 5 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Mobilier : 5 à 10 ans

# <u>Immobilisations décomposables :</u>

ACEFJ dispose d'une immobilisation décomposable. Il s'agit d'une péniche dont le plan d'amortissement est depuis l'origine suivi par composant (Les durées d'amortissements n'ont, donc, pas été changées) :

Gros œuvre : 25 ans

- Autres composants : 5 à 15 ans (Charpente : 15 ans, Chauffage, Fenêtre : 10 ans, Installations électriques : 5 ans...).

# Immobilisations non décomposables :

ACEFJ ne dépassant pas certains seuils, les durées d'amortissements des immobilisations non décomposables n'ont pas été modifiées. (Comité d'urgence CRC 1er juin 2005, article 1122.)

A noter que des installations et agencements ont été réalisés sur des locaux dont l'association bénéficie de la jouissance au moyen d'un commodat.

# Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée.

# x Immobilisations financières

- Complément de 20 000€ pour la participation financière au système d'information "Isidore" de 281 299 € en 2011-2012 sous forme d'avance en compte courant du GEIE Europservem. Le montant du remboursement s'élève :
  - En 2011-2012 à 47 049,14 € - En 2012-2013 à 58 857,54 €
  - Et, en 2013-2014 à 67 550,00 €
  - Et, en 2014-2015 à 68 593,08 €
  - Et, en 2015-2016 à 59 249,24 €
  - Et, en 2017-2018 à 22 734,73 €
  - Et, en 2019 à 1 296,12 €
- Participation financière à la réalisation des travaux du 91 boulevard Blanqui (Paris) pour 178 890 € sous forme de prêt du GEIE Europservem. Le montant du remboursement s'élève :
  - En 2011-2012 à 10 971,64 €
  - Et, en 2012-2013 à 13 571,30 €
  - Et, en 2013-2014 à 12 894.98 €
  - Et, en 2014-2015 à 16 040,08 €
  - Et, en 2015-2016 à 18 113,75 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 Annexes ACEFJ

• ACEFJ détient 30 parts de la SCI Maison Saint François soit 30000€ et 30 parts de la SC Saints Anges soit 4573,47€.

Les VMP sont valorisées au coût d'achat historique. La moins value latente a été constatée au 31/12/2020 pour un montant de 34K€ Au 31/12/2020 les SICAVS monétaires et les portefeuilles d'actions détenues sont comptabilisés pour un total de 76 K€. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# Produits de l'association :

La principale ressource d'ACEFJ provient de dons. Il y a également des droits d'auteurs pour 55 K€

# x Quotes-parts de résultat faites en commun

Les remboursements de frais et quotes-parts de résultat faites en commun ont été évaluées au 31/12/2020 pour : 20 649.73 € Ce montant correspond aux excédents de tous les évènements qui se sont déroulés à Paray le Monial pour l'année 2020 avant la crise sanitaire et durant la période de non confinement dans les règles sanitaires recommandées. ACEFJ mandate Emma pour organiser ces

# g Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent principalement à :

- . Des frais de bureau ;
- Des refacturations de salaires ;
- Des remboursements de repas ;

différents évènements chaque année.

- Des remboursements de CPAM/Mutuelle ;
- Des loyers ;
- De frais d'affranchissement et de télécommunication.

Le montant est évalué au 31/12/2020 à 199 551,71 €.

# **Autres informations**

🕱 La contribution des bénévoles est évaluée à :

2 108 200,00 €

¤ La provision pour engagement de départ à la retraite est évaluée à 3 757,27 € au 31/12/2020 Aucun versement n'est prévu pour 2021, ni 2022.

Ce montant n'est ni inscrit au passif, ni externalisé auprès d'un organisme d'assurance.

Le calcul d'évaluation de la provision a été fait sans hypothèse actuarielle pour les salariés de plus de 60 ans ayant au moins 10 ans d'ancienneté. La provision est calculée selon les règles suivantes :

# Ancienneté du salarié Montant de l'indemnité provisionnée

Inférieure à 10 ans : Aucune indemnité au moins 10 ans et moins de 15 ans : 1/2 mois de salaire au moins 15 ans et moins de 20 ans : 1 mois de salaire au moins 20 ans et moins de 30 ans : 1,5 mois de salaire après 30 ans: 2 mois de salaire

Les honoraires du Commissaire aux comptes (Deloitte) sont de 13 080 € TTC.

🕱 L'effectif moyen d'ACEFJ au 31/12/2020 est évalué à 30,32

# ম Evènements importants survenus au cours de l'exercice

La crise sanitaire a affecté l'association en 2020 mais les actions prises au printemps ont permis de limiter son impact. Toutes les économies (voyages, travaux reportés) et le soutien des donateurs ont permis de sauver le résultat global malgré les pertes dans les fieux d'accueil.

# 🕱 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La crise sanitaire, avec un 3eme confinement demandé en mars 2021, continue à affecter les activités. Depuis le début de l'année les équipes travaillent principalement à distance. Pour autant, la perspective d'une détente à l'été permet d'anticiper un redémarrage. C'est particulièrement le cas pour les sessions à Paray-le-Monial organisées dans un format plus ambitieux par rapport à 2020 avec 12 000 pèlerins attendus cet été. Elles seront relayées dans toute la France.

L'adaptation à la crise sanitaire et la situation de l'association au 31/12/2020 nous permettent d'estimer que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause au regard des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

# **LEGS DONATIONS ET ASSURANCES VIE**

PRODUITS	MONTANTS
* le montant perçu au titre d'assurance vie	- €
* le montant de la rubrique des produits " Legs ou donations " définie à l'article	•
213-9	180 609 € 1
* le prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	287 483 €
* la reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être	
cédés	
* l'utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	524 811 €
	02+0110
CHARGES	MONTANTS
* la valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être	
cédés	287 483 €
* la dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à	207 403€
être cédés	
* le report en fonds reportés liés aux legs ou donations	190 600 6
	180 609 €
SOLDE DE LA RUBRIQUE	F24 944 C
	524 811 €

# **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

	VALEUR BRUTE	AUGM	ENTATIONS
ADRE A	Début exercice	Apports	Acquis. Créd.
IMMOBILISATIONS			
Concessions, brevets Autres immobilisations incorporelles Installations générales agencements Installations agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau & inform. Mobilier de bureau Autres immobilisations corp. Immobilisations corporelles en cours Participations Créanc.ratt.à participations	1 520 €  750 797 €  34 910 €  29 718 €  24 146 €  19 367 €  4 484 €  - €  34 573 €  131 329 €  7 749 €		- € - € 10 932 € 31 676 € 15 000 € 3 797 € 609 € - € 41 472 €
Prêts Autres immobilisations financières	14 803 €		103 486
	1 053 397 €		€103 480

	DIMIN	JTIONS	VALEUR
ADRE B	Régul.	Par cession	Fin exercice
IMMOBILISATIONS		<del>                                     </del>	
	ļ	1	1520€
Concessions, brevets		1	
Autres immobilisations incorporelles	1	i i	761 729 €
Installations générales agencements	<b>,</b>	1	66 586 €
Installations agencements divers	1	500€	44 218 €
Matériel de transport	1	l i	27 943 €
Matériel de bureau & inform.	l l	1	19 976 €
Mobilier de bureau		1	4 484 €
Autres immobilisations corp.	1	ì	41 472 €
Immobilisations corporelles en cours		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	34 573 €
Participations		1 1	131 329 €
Créanc.ratt.à participations	l.	1	7 749 €
Prêts	· <b>L</b>		14 803 \$
Autres immobilisations financières	i	1	
Autres miniopinacions management		F00.6	1 156 383
TOTAL	-	€ 500€	1150 551

# **ETAT DES AMORTISSEMENTS**

CADRE A SITUATIONS ET N	MOUVEMENTS DE L'E	XERCICE		<u> </u>
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	MT. AMORT. DEBUT EX.	AUGMENTATION DE L'EX.	DIMINUATION DE L'EX.	MT. AMORT. FIN EX.
Concessions, brevets Autres immobilisations incorporelles Installations générales agencements Installations agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau & inform. Mobilier de bureau Autres immobilisations corp.	1 519,73 €  550 394,59 €  29 403,31 €  6 604,18 €  13 328,85 €  13 630,28 €  4 616,89 €	- € - € 28 756,06 € 1 834,25 € 10 093,05 € 2 031,15 € 1 568,11 €	- € - € - € - € - 133,31 €	1 519,7: - 579 150,6: 31 237,5: 16 697,2: 15 360,00: 15 198,3: 4 483,58
OTAL	619 497,83 €	44 282,62 €	- 133,31 €	663 647,14

CADRE B VENTILATION DES DOT  AMORTISSEMENTS DE L'				CADRE C MOU AFF. PROVI AMOR. DEF	SION POUR
IMMO. AMORTISS.	AMORTISS. LINEAIRE	AMORTISS. DEGRESSIFS	AMORTISS. EXEPTION.	DOTATIONS	REPRISES
Concessions, brevets Autres immobilisations incorporelles Installations générales agencements Installations agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau & inform. Mobilier de bureau Autres immobilisations corp.	- € - € 28 756,06 € 1 834,25 € 10 093,05 € 2 031,15 € 1 568,11 € - €	- €			
DTAL	44 282,62 €	- €	- £	- €	

CADRE D MVTS DE L'EXER	CICE AFFECT LES CHA	RGES REPARTIES SUR	PLUSIEURS EXERCICES	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	MT. AMORT. DEBUT EX.	AUGMENTATION DE L'EX.		MT. AMORT. FIN EX.
Prime de rem. Obligations				

# Biens reçus pas legs ou donations destinés à être cédés

En application du règlement ANC 2018-06, les biens immobiliers reçus par legs et destinés à être cédés sont maintenant mentionnés à l'actif immobilisé. Cela représente 433 195,00 € en valeur brute. Aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée à la clôture.

# ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	MT. BRUT	A-1AN	A + 1 AN
CADRE A ETAT DES CREANCES	IVII. BIOT		
CTIF IMMOBILISE Participations Créanc.ratt.à participations Prêts Autres immobilisations financières	34 573,47 € 131 329,10 € 7 748,69 € 14 803,36 €	- €	34 573,47 € 131 329,10 € 7 748,69 € 14 803,36 €
ACTIF CIRCULANT  Avances & acompt.vers./cdes  Clients et comptes rattachés  Autres créances  Charges constatées d'avance	- € 99 500,46 € 1 358 669,05 € 102 224,65 €	- € 99 500,46 € 1 358 669,05 € 102 224,65 €	
	1 748 848,78 €	1 560 394,16 €	188 454,62
TOTAUX			
RENVOIS			
dont – prêts accordés en crs ex.	1		
- rem. obten. en crs ex.			
Prêts et avances cons. aux associés			

	MT. BRUT	A-1 AN	DE 1 A 5
CADRE B ETAT DES DETTES	10117 0110 1		<u> </u>
ETTES Emprunts et dettes auprès des établissemnts de crédits Emprunts divers Fournisseurs Dettes fiscales Autres dettes Produits constatés d'avance	900,00 € 567 881,29 € 245 105,29 € 189 458,75 € - €	900,00 € 567 881,29 € 245 105,29 € 189 458,75 € - €	
TOTAUX	1 003 345,33 €	1 003 345,33 €	
RENVOIS	1		
Emprunts sous.crs ex.	1		
Emprunts remb.crs ex.			
Emp.& dettes aup.ass.		1	

# Créances reçues par legs ou donations

En application du règlement ANC 2018-06, les créances reçues par legs ou donations sont maintenant mentionnés à l'actif circulant. Ces créances représentent 202 958,00 €.

# **REGULARISATIONS DES CHARGES ET DES PRODUITS EXPLOITATIONS**

# **MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR**

- 46870000 DIVERS PDTS A RECEVOIR	MONTANT
- 43870000 CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	264 909,81 €
- 40980000 FRS RRR A OBTENIR ET AVOIRS	- €
TOTAL	264 909.81 €

# MONTANT DES CHARGES A PAYER

	MONTANT
- 40810000 FRS FACT.NON PARVENUES	. 34 363,65 €
- 46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	
- 42820000 DETTES PROV.CONG.A PAYER	69 595,00 €
- 43820000 CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	33 878,00 €
- 43861000 AUTRES CHARGES A PAYER	
- 43863000 FORMATION CONTINUE - CAP	- €
- 43864000 EFFORT CONSTRUCTION - CAP	1 778,80 €
TOTAL	
	139 615,45 €

# MONTANT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (EXPLOITATIONS)

	MONTANT
- 48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE	102 224,65 €
TOTAL	102 224,65 €

# MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	MONTANT
- 48700000 PRODUITS CONSTATES AVANCE	
TOTAL	

# FONDS REPORTES ET DEDIES

Reports         Utilisations           Montant         Dont         Montant           21 000 €         7700 €         7700 €           1 054 000 €         1 014 300 €         6           2 330 643 €         2 307 784 €         6           2 59 000 €         364 300 €         6           2 300 €         4 200 €         6           63 100 €         71 000 €         71 000 €           16 000 €         32 700 €         1           16 000 €         38 25 984 €         1	ě				Transferts	A la clotul	A la cloture de receiçõe
Pexercice   Pexercice   Pexercice   Pexercice   Pexercice   Pexercice   Pexercice   Pont	erture de	Reports	Otilisa				Don't fonds dédiés
TONS DES FONDS DEDIES         Montant         Montant<	ercice						DOIL IONAS ASSIST
rces liées à la générosité du Montant Montant Montant global remboursement Montant Montant Montant global remboursement global rembours				ţuoC		adolo trotto	correspondants a des nroiets sans dépense
2020 203 300 € 7 700 € 203 300 € 1 054 000 € 7 700 € S S S CHARD TES ACTIFS S CHARD THE SOT 300 € 2330 643 € 2307 784 € CHARD TES ACTIFS S CHARD T	ontant			remboursement	Montant	MOTIGATE GLOSS	au cours des 2 derniers exercices
2020 628 600 € 21 000 € 7 700 € 628 600 € 1 054 000 € 1 014 300 € 628 600 € 2 330 643 € 2 307 784 € 6 207 300 € 259 000 € 364 300 € 24 000 € 22 800 € 63 100 € 71 000 € 71 000 € 16 000 € 32 700 € 16 000 € 32 700 € 16 000 € 10 000						13 300 €	
2020		24 000 €	1 2 200 €			3/3 000 EVG	
203 300 € 1 054 000 € 1 017 300 € 2 307 784 € 2 307 784 € 2 307 784 € 2 307 784 € 2 307 784 € 2 307 784 € 2 307 784 € 2 307 784 € 2 3000 € 2 3000 € 364 300 € 4 200 € 24 000 € 22 800 € 63 100 € 24 000 € 71 000 € 32 700 € 16 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 € 32 700 € 1 6 000 €	_ ע	20017	4 044 300 F			2 200 CHZ	
120 628 600 € 2 330 643 € 2 307 784 €  HARD 207 300 € 259 000 € 364 300 €  S ACTIFS 22 800 € 63 100 €  114 000 €  114 000 €  115 500 €  115 500 €  114 000 €  115 50	203 300 €	1 054 000 €	2 700 110 1			651 400 €	
HARD  207 300 € 364 300 €  364 300 €  4 200 €  4 200 €  4 200 €  4 200 €  4 200 €  7 1000 €  114 000 €  114 000 €  3 2700 €  115 500 €  16 000 €  3 25 800 €  16 32 700 €  17 000 €  18 500 €  18 500 €  19 500 €  19 500 €  19 500 €  19 500 €  19 500 €  10 000 €  10 000 €  10 000 €  10 000 €  10 000 €	628 600 €	2 330 643 €	2 307 784 €			102 000 €	
HARD  15 500 €  3 000 €  4 200 €  15 500 €  3 100 €  22 800 €  114 000 €  71 000 €  RIR DIEU  193 500 €  16 000 €  3 2700 €  1 3 825 984 €	₹ 000 270	259 000 €				14 300 €	
FS 15 500 € 63 100 € 24 000 € 114 000 € 71 000 € 193 500 € 16 000 € 32 700 € 3 25 984 €	2002 /07	3000				₹ 000 F3	
22 800 € 63 100 € 24 500 € 114 000 € 71 000 € 193 500 € 16 000 € 32 700 € 3 825 984 €	15 500 €	2000				2 006 10	
114 000 € 71 000 € 193 500 € 16 000 € 32 700 € 325 984 €	22 800 €	63 100 €				43 000 €	
193 500 € 16.000 € 32.700 € 1 193 500 € 380 € 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		114 000 €				176 800 €	
193 500 €   10 000 €   3 825 984 €   10 000	0 001 001	# 000 €F	   			3 007 300 k	
14.14 COO F. 000	193 500 €	2 000 0	ď			S ON L COS L	
1.7/1.000 €	271 000 €	3 860 /45 €	1				
		lontant - € 203 300 € 628 600 € 207 300 € 15 500 € 193 500 € 193 500 €	Montant € 21 000 € 50 € 1 054 000 € 50 € 2 330 643 € 60 € 3 000 € 63 100 € 63 100 € 114 000 € 00 € 63 100 € 00 € 63 100 €	Montant Montal € 21 000 € 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Montant Montant global  € 21 000 € 7 700 €  50 € 1 054 000 € 1 014 300 €  50 € 2 330 643 € 2 307 784 €  50 € 259 000 € 364 300 €  63 100 € 4 200 €  114 000 € 71 000 €  106 € 3 860 743 € 3 825 984 €	Montant Montant global remboursement  € 21 000 € 7 700 €  50 € 1 054 000 € 1 014 300 €  50 € 2 330 643 € 2 307 784 €  50 € 259 000 € 364 300 €  63 100 € 4 200 €  63 100 € 24 000 €  71 000 €  114 000 € 32 700 €  00 € 3 860 743 € 3 825 984 €	Montant Montant global remboursement  € 21 000 € 7 700 €  50 € 1 054 000 € 1 014 300 €  50 € 2 330 643 € 2 307 784 €  50 € 259 000 € 364 300 €  63 100 € 4 200 €  63 100 € 24 000 €  71 000 €  114 000 € 32 700 €  00 € 3 860 743 € 3 825 984 €

Fonds constitués en A-1, consommés pour 2 k $\epsilon$  pour déficit sur événement 2020 Financement du fonctionnement des maisons d'accueil et travaux Financement du fonctionnement des maisons d'accueil et travaux Financement de la formation et soutien à la mission Financement site et application "Découvrir Dieu" Financement d'une voiture par crowdfunding Collecte soutien à la mission Parrainage étudiants Dons RETRAITES ACTIFS Dons DECOUVRIR DIEU Dons ESM NEW YORK Dons ILE BOUCHARD Dons PARAY 2020 Dons PRETRES Dons SŒURS

En application du nouveau règlement ANC 2018-06, la partie des legs acceptés mais non encore encaissée est mentionnée sur la ligne de fonds reportés et

vouros. Fin 2020, ces fonds reportés liés aux legs s'élèvent à 636 153,00  $\epsilon$ .

A la clôture	Augmentation Diminution 31/12/2020	1		180 609 524 811 639 133	
	A l'ouverture	01/01/2020	77.77	980 355	2000
11 2020; 020; 11 L		en euros		Fonds reportes lies aux legs ou	dopations

# **FONDS PROPRES**

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A L OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS OU CONSOMMATION	ALA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	1 317 160,00 €				1 317 160,00 €
Fonds propres avec droit de reprise	767 142,63 €				767 142,63 €
Ecarts de réévaluation					
Réserves	150 000,00 €			·	150 000,00 €
Report à nouveau	- 271 571,99 €	625 642,00 €			354 070,01 €
Excédent ou déficit de l'exercice	625 642,00 €	- 625 642,00 €	684 484,80 €		684 484.80 €
Situation nette		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	···		
Fonds propres consomptibles		-			
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 588 372,64	0	684 484,80 €		3 272 857,44 €



	Valorisation	me horaire
Services	43 714	3 413
Conseil	10 178	795
Conseil Fraternité	22 866	1 785
Accompagnement	0	0
Cause Pierre Goursat	4 573	357
Rugamba	15 244	1 190
Service mémoire	119 244	9 309
Prêtres et Séminaristes	40 038	3 126
Soeurs consacrées	9 864	770
Frères consacrés	156 340	12 205
Avance au large	131 636	10 276
Viens lève toi	28 976	2 262
SOS Prières	15 154	1 183
Liturgie	23 763	1 855
Confiance et Miséricorde	59 451	4 641
Jeunes France	0	0
Jeunes International	24 570	1 918
Forum des retraités	30 802	2 405
Emmanuel Campus	22 866	1 785
EMI	13 899	1 085
ESM Paray	1 242 826	97 020
Suivi France	36 675	2 863
Suivi Afrique	25 049	1 955
Suivi Amer du Sud	2 600	203
Suivi Amer du Nord	26 542	2 072
Suivi Asie	1 332	104
ESM Rome	2 108 200	1.64-575
TOTAL	THE	-

La méthode de quantification du bénévolat a été la suivante :

x Les bénévoles sont ceux qui donnent du temps gratuitement pour la Communauté (ACEFJ uniquement): les frères et sœurs de communautés mais aussi toute personne extérieure à la Communauté, laics ou clercs.

Cela exclut de fait tout salarié d'ACEFJ, les prêtres partiellement rémunérés par la Communauté, les frères de

Communauté effectuant des prestations de services pour la Communauté (EuropServem et autres).

Autre définition: un bénévole est quelqu'un qui, s'il devait partir et ne pouvait être remplacé par un autre bénévole, devrait être remplacé par un salarié pour que l'activité qu'il soutenait soit pérenne.

x Ne sont concernés que les Français travaillant en France ou à l'étranger et les étrangers travaillant en France (pas les étrangers travaillant à l'étranger).

Ce bénévolat a été valorisé au montant du smic horaire brut chargé soit 12,81€.

# **COMMODAT**

L'association ACEFJ bénéficie de la jouissance de locaux au moyen d'un commodat.

Propriétaire

Société civile « Les Saints Anges »

Durée

3 ans à compter du 14 juin 1991 et renouvelable par tacite reconduction.

Ce commodat n'a pas fait l'objet d'une évaluation permettant son inscription en comptabilité.